

Parcours compétences transverses - illettrisme -

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante)

Pour quel public ?

Public sans ou avec peu de qualification en situation d'illettrisme pour lequel une entrée directe en formation qualifiante n'est pas envisageable :

- DE n'ayant pas les prérequis nécessaires
- DE ayant besoin d'une remobilisation (démotivation suite à des échecs)
- DE sans projet précis (projet professionnel ou projet de formation)
- DE ayant la crainte d'intégrer une formation
- DE ayant échoué aux tests lors d'une ICOP (importance du rôle du référent de session auprès des OF sur l'existence de ces formations) ...

Pourquoi ?

Pour permettre au final **un retour à l'emploi à l'issue d'un parcours personnalisé enchaînant « remise à niveau » puis formation qualifiante** tout en s'appuyant sur les atouts du demandeur d'emploi et en valorisant chaque étape du parcours. C'est aussi l'occasion de permettre un contact avec le monde de l'entreprise.

Comment ?

En rassurant le demandeur sur les modalités de cette formation : le parcours est **individualisé** et établi en fonction des atouts et difficultés du candidat, il est construit avec lui et est adapté à ses besoins.

Les techniques innovantes utilisées diffèrent des techniques scolaires et mettent l'accent sur la pratique, l'action pour être au plus près de la réalité.

La composition de groupes permet les échanges et interactions. Les périodes en entreprise sont l'occasion de se confronter à l'environnement professionnel.

Dès l'ICOP, la démarche et les modalités pédagogiques diversifiées sont adaptées à ce public. De la prise de contact et tout au long du parcours, les pratiques utilisées ne s'appuient pas exclusivement sur l'écrit et valorisent les compétences existantes et celles acquises tout au long de l'action.

Contenu de la formation

1.1 - **Identification et analyse des besoins du stagiaire** - phase obligatoire pour tous les stagiaires - étape 1 de la formation - **pour 30 heures à minima**

1.2 - **Remise à niveau sur les compétences de base** issues des 7 domaines du référentiel CLÉA - phase modulable en heure en fonction des besoins individuels - en étape 2 ou 3 ou 4 en fonction du stagiaire- **270 heures environ**

1.3 - **Formation en situation de travail en entreprise** - phase obligatoire pour tous les stagiaires - en étape 2 ou 3 ou 4 en fonction du stagiaire - **jusqu'à 30% de la formation principale**

1.4 - **Phase d'acquisition des techniques de recherche d'emploi** - phase obligatoire modulable en heure en fonction des besoins individuels - en étape 2 ou 3 ou 4 – **jusqu'à 21 heures maximum**

Annexe 1 au CCFT complémentaire PARCOURS COMPETENCES TRANSVERSES TOUT PUBLIC Illustration de l'attendu en terme de personnalisation des parcours



	1 - Identification et analyse des besoins du stagiaire En étape 1	2 - Remise à niveau sur les compétences de base En étape 2 ou 3 ou 4	3 - Formation en situation de travail en entreprise En étape 2 ou 3 ou 4	4 - Appui à la recherche d'emploi En étape 2 ou 3 ou 4
	30 heures a minima	270 heures environ	Obligatoire Jusqu'à 30% de la durée des étapes 1 et 2	Obligatoire 21 heures maximum
Mme A		Français écriture + Maths		
M B		Maths + Outils numériques + Apprendre à apprendre		
Mme R		Maths + Apprendre à apprendre		
M Z		Français lecture et écriture		
M X		Outils numériques		
Mme Y		Outils numériques + Apprendre à apprendre + Maths + Français lecture et écriture		

Pour aller plus loin



[Site Parlera](#)
[Aide pour repérer l'illettrisme](#)
[Fiche BUDI CléA](#)